

Liens entre l'inadaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciarisés et leur adaptation sociale et personnelle à l'âge adulte

Nadine Lanctôt

Volume 8, Number 2, 2005

Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017532ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017532ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1911-8805 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lanctôt, N. (2005). Liens entre l'inadaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciarisés et leur adaptation sociale et personnelle à l'âge adulte. *Nouveaux cahiers de la recherche en éducation*, 8(2), 89–100.
<https://doi.org/10.7202/1017532ar>

Article abstract

This study investigated whether the academic adjustment of adolescents who have been subject to judicial proceedings is associated with their personal and social adjustment at the onset of adulthood. The dimensions assessed were deviant behaviours, interpersonal and intrapersonal difficulties, and socioeconomic status. The sample consisted of 86 adolescent girls and 173 adolescent boys who were subject to judicial proceedings in 1992-1993. Our findings show that academic maladjustment is accompanied by deviant behaviours and attitudes in adolescent boys, while it is mainly internalized difficulties that are associated with academic difficulties in girls. Academic maladjustment was not associated with greater socioeconomic vulnerability: socioeconomic precariousness was equally observable among pupils with better academic adjustment.



Liens entre l'inadaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciairisés et leur adaptation sociale et personnelle à l'âge adulte

Nadine Lanctôt

Université de Sherbrooke

Résumé – Cette étude vérifie si l'adaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciairisés est associée à leur adaptation personnelle et sociale au début de l'âge adulte. Les dimensions suivantes sont évaluées : les conduites déviantes, les difficultés interpersonnelles et intrapersonnelles, le statut socioéconomique. L'échantillon est composé de 86 adolescentes et de 173 adolescents qui étaient judiciairisés en 1992-1993. Les résultats indiquent que l'inadaptation scolaire s'accompagne de conduites et d'attitudes déviantes chez les adolescents alors que chez les adolescentes, ce sont surtout des difficultés intériorisées qui se conjuguent aux difficultés scolaires. Toutefois, l'inadaptation scolaire n'est pas associée à une vulnérabilité accrue sur le plan socioéconomique. La précarité socioéconomique caractérise tout autant ceux et celles qui avaient une meilleure adaptation scolaire.

Abstract – This study investigated whether the academic adjustment of adolescents who have been subject to judicial proceedings is associated with their personal and social adjustment at the onset of adulthood. The dimensions assessed were deviant behaviours, interpersonal and intrapersonal difficulties, and socioeconomic status. The sample consisted of 86 adolescent girls and 173 adolescent boys who were subject to judicial proceedings in 1992-1993. Our findings show that academic maladjustment is accompanied by deviant behaviours and attitudes in adolescent boys, while it is mainly internalized difficulties that are associated with academic difficulties in girls. Academic maladjustment was not associated with greater socioeconomic vulnerability : socioeconomic precariousness was equally observable among pupils with better academic adjustment.

1. Problématique

Le passage de l'adolescence à l'âge adulte est une étape importante du développement personnel et social. Plusieurs transitions s'amorcent à cette période : la fin des études, l'insertion sur le marché du travail, la vie en couple et la formation d'une famille. Différentes conditions font en sorte que ces transitions s'opèrent à un rythme et dans des contextes plus ou moins propices à une saine adaptation à la vie adulte. À cet effet, les adolescents et les adolescentes aux prises avec des troubles de comportement sérieux courent particulièrement un risque d'éprouver des difficultés.

Les jeunes s'étant engagés dans des activités déviantes à l'adolescence, qu'il s'agisse de problèmes de comportement ou de délinquance, risquent particulièrement de ne pas obtenir de diplôme d'études secondaires, de vivre de l'instabilité sur le plan du travail et de bénéficier d'allocations sociales une fois qu'ils franchissent le cap des 18 ans (Bernburg et Krohn, 2003 ; Farrington, 1995 ; Giordano, Cernkovich et Lowery, 2004 ; Lanctôt, 2005 ; Moffitt, Caspi, Rutter et Silva, 2001 ; Laub et Sampson, 2003). À cette situation précaire s'ajoutent fréquemment des problèmes de consommation de drogues et d'alcool, des troubles de santé mentale, de la détresse émotive ainsi que des relations interpersonnelles empreintes de violence (Farrington, 1995 ; Lanctôt, 2005 ; Moffitt *et al.*, 2001). Bien que la déviance à l'adolescence soit un indicateur de difficultés d'adaptation personnelle et sociale à l'âge adulte pour les hommes comme pour les femmes, certaines différences entre les sexes ressortent. Chez les hommes, les conduites déviantes à l'adolescence sont surtout associées à des problèmes extériorisés à l'âge adulte, alors que chez les femmes, ce sont surtout des troubles intériorisés qui se révèlent (Wasserman, McReynolds, Ko, Katz et Carpenter, 2005).

Outre la précocité et l'ampleur des conduites déviantes, des facteurs de risque qui relèvent du domaine scolaire sont aussi associés aux difficultés d'adaptation. LeBlanc, Vallières et McDuff (1993) identifient notamment la faible scolarisation des parents, la faible performance scolaire, les malaises ressentis à l'école, le peu d'attachement et d'engagement à l'école ainsi que la faible réceptivité aux règles édictées par les enseignants. Ces auteurs précisent toutefois que parmi ces indicateurs, seule la faible performance scolaire prédit la criminalité à l'âge adulte. Conjuguée à une participation à des activités déviantes à l'adolescence, la faible performance scolaire explique 20% de la criminalité à l'âge adulte (LeBlanc *et al.*, 1993). Cette étude n'a toutefois porté que sur un échantillon masculin et n'a pas évalué le lien entre l'inadaptation scolaire et d'autres difficultés d'adaptation, qu'elles soient interpersonnelles, intrapersonnelles ou socio-économiques. Une étude longitudinale, menée auprès d'une cohorte de 1000 garçons et filles suivis périodiquement entre l'âge de 3 et 21 ans, analyse pour sa part le lien entre les difficultés scolaires et le chômage à l'âge adulte (Caspi, Wright, Moffitt et Silva, 1998). Les résultats indiquent que, peu importe le nombre d'années de scolarité complétées, les difficultés d'apprentissage et le faible attachement à l'école accroissent les risques de se retrouver sans emploi à l'âge adulte. Plus encore, Kokko et Pulkkinen (2000) rapportent que le dysfonctionnement à l'école occupe un rôle prépondérant dans le cycle de l'inadaptation sociale. Il provoque une accumulation de conditions négatives, comme le rejet par les pairs ou l'abandon scolaire, qui ne facilitent pas l'insertion sociale ultérieure. Bien qu'intéressantes, ces études longitudinales ciblent la population générale et non un échantillon d'adolescents et d'adolescentes qui présentent des difficultés accrues d'adaptation. Or, il importe de se centrer davantage sur les jeunes desservis par les services sociaux et de la justice, ceci afin de leur offrir des programmes et des services qui puissent

les aider à emprunter d'autres trajectoires que celle de l'inadaptation. Il importe aussi de vérifier quelles dimensions de la vie adulte sont les plus associées aux difficultés scolaires.

La présente étude¹ tentera donc de déterminer jusqu'à quel point l'inadaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciarisés est associée à des difficultés comportementales, personnelles et sociales au début de l'âge adulte. Trois objectifs sont visés : 1) comparer l'évolution des conduites déviantes des jeunes judiciarisés selon qu'ils soient adaptés ou inadaptés à l'école, 2) comparer l'évolution de leurs difficultés interpersonnelles et intrapersonnelles, 3) comparer l'ampleur de leurs difficultés socio-économiques au début de la vingtaine.

2. Méthode

2.1 Participants

L'échantillon est composé d'adolescents et d'adolescentes qui ont reçu une ordonnance de la Chambre de la Jeunesse de Montréal en 1992-1993. Les ordonnances étaient émises en vertu de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) pour troubles sérieux de comportement (83 % des filles et 43 % des garçons) ou en vertu de la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC) pour avoir été reconnu coupable d'un délit (17 % des filles et 57 % des garçons). Le placement en centre de réadaptation était la mesure la plus fréquemment ordonnée, soit dans environ 80 % des cas. La probation et le suivi social figuraient parmi les autres mesures ordonnées. Les participants ont été rencontrés à trois reprises : en 1992-1993, en 1995-1996 et en 2000-2001. L'échantillon original regroupait 150 adolescentes et 506 adolescents. Les analyses du présent article n'ont été effectuées que sur une partie de cet échantillon, la sélection se basant sur deux critères : 1) avoir fréquenté l'école en 1992-1993 (N=128 adolescentes et 348 adolescents), et 2) avoir complété les trois phases de l'étude (N=97 adolescentes et 239 adolescents). La combinaison de ces deux critères donne lieu à un échantillon de 89 adolescentes et 178 adolescents. L'âge moyen à chacune des périodes de l'étude est respectivement de 15,4 ans, 17,7 ans et 23,4 ans. La comparaison des participants inclus et exclus de la présente étude indique que l'attrition ne compromet pas la représentativité de l'échantillon.

À l'aide d'une analyse par regroupement (*cluster analysis*), les participants ont été classés dans deux groupes : les judiciarisés adaptés à l'école (44 adolescentes et 101 adolescents) et les judiciarisés inadaptés à l'école (42 adolescentes et 72 adolescents). Les groupes ont été formés à partir des indicateurs suivants : 1) la moyenne des notes obtenues en français et en mathématiques au cours de la dernière année, 2) le stress ressenti à l'école, qui témoigne d'une nervosité et d'une difficulté à se concentrer, 3) la participation à des activités parascolaires, quelles soient culturelles ou sportives, 4) la communication avec les professeurs, et 5) l'engagement à l'école, lequel informe de l'importance attribuée à l'effort et à la réussite scolaire. Les tests de différences de moyennes indiquent que le groupe des inadaptés affiche des résultats plus problématiques sur chacun des indicateurs de l'adaptation scolaire. Des analyses plus détaillées confirment par ailleurs que le groupe le plus adapté – bien qu'il soit sous le couvert de la justice – se compare

1 L'autrice désire remercier Marc LeBlanc pour l'accès aux données longitudinales. Cette étude a été financée par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS), le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR).

à un échantillon représentatif d'écoliers et d'écolières du même âge² sur les dimensions de la communication avec les professeurs et de l'engagement scolaire. Ces variables sont les indicateurs les plus proximaux de la régulation scolaire de la conduite inadaptée (LeBlanc, 1992).

2.2 Mesures

Aux trois temps de mesure, un questionnaire auto-révélé a été administré à chacun des participants. Ces questionnaires étaient complétés avec l'aide d'un assistant de recherche dans des contextes privés. Le temps moyen requis pour compléter le questionnaire était d'environ deux heures. Le questionnaire utilisé était le MASPAQ, qui fait référence aux mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois (voir LeBlanc, 1992, pour les qualités psychométriques).

Trois types de conduites déviantes ont été analysés. L'échelle de la « consommation de drogues et d'alcool » est composée de six items qui réfèrent à la surconsommation d'alcool, à la prise de drogues douces, dures et chimiques ainsi qu'à la vente de drogues. L'échelle de la « violence » est mesurée au moyen de 13 items qui témoignent du recours à la violence physique et aux menaces. Enfin, l'échelle des « vols » est constituée de 12 items qui incluent notamment les vols à l'étalage, le recel, les vols de véhicules et les vols par effraction. Pour ces trois échelles, la variété des conduites rapportées au cours de l'année précédant chaque phase de l'étude était retenue. Cette variété indique le nombre de conduite de nature différente rapportées par les participants. La valeur minimale de chaque échelle est de zéro et sa valeur maximale correspond au nombre d'items contenus dans l'échelle. La constance interne de ces échelles était satisfaisante pour les trois temps de mesure et pour les deux sexes, les coefficients alpha variaient de 0,58 à 0,88.

Les capacités interpersonnelles et intrapersonnelles ont été analysées au moyen de deux traits de personnalité : l'adhésion aux valeurs antisociales et l'émotivité réactive. Ces traits proviennent de la structure hiérarchique de personnalité définie et validée par Morizot et LeBlanc (2003)³. Ils ont été mesurés aux trois phases de l'étude. Plus spécifiquement, l'adhésion aux valeurs antisociales comprend 37 énoncés dichotomiques qui témoignent de la propension au rejet des normes sociales et à la malhonnêteté. Les individus qui obtiennent un résultat élevé à cette échelle se caractérisent par l'opposition aux figures d'autorité (par exemple, les policiers, les enseignants) et par le scepticisme face à leur équité. Pour ces individus, le succès est synonyme du recours à la force et à la tromperie. Ils répondront par l'affirmative à des énoncés tels que : « La plupart des personnes en autorité jouent au boss et sont fendantes. », « Les professeurs ont toujours des préférés qui peuvent faire n'importe quoi et s'en tirer. », « Les gens qui détiennent de l'autorité sont habituellement contre moi. » ou « Voler quelqu'un de riche, c'est pas si grave. ». La validité interne de cette échelle variait entre 0,82 et 0,87 aux trois temps de mesure et pour les deux sexes. L'émotivité réactive est composée de 41 items dichotomiques qui renvoient à des difficultés intrapersonnelles telles que l'anxiété, la détresse émotionnelle et l'irritabilité.

2 Cet échantillon ne fut utilisé qu'à des fins comparatives afin de s'assurer que le groupe d'adolescents judiciarisés le plus adapté à l'école puisse vraiment être qualifié de la sorte. L'échantillon représentatif est composé de 212 adolescents et 189 adolescentes fréquentant une classe régulière du secondaire. Leur âge moyen est de 15 ans. Une école régulière de la Commission scolaire de Montréal a été sélectionnée étant donné sa large population et sa position médiane quant au désavantage socioéconomique. Les données ont été recueillies en 1999 à l'aide du même instrument de mesure, le MASPAQ.

Les individus qui obtiennent un résultat élevé à cet indice tendent à manifester des troubles somatiques et de la nervosité. Ils sont aussi portés à se sentir découragés, coupables ou inférieurs aux autres et ils sont enclins aux crises de colère lorsque critiqués ou taquinés. Ils tendront à répondre par l'affirmative à des énoncés tels que : « J'ai souvent la tête pleine d'idées qui m'empêche de dormir. », « Je me tracasse souvent pour des choses que je n'aurais pas dû faire ou que je n'aurais pas dû dire. », « Les critiques ou les reproches me blessent facilement. », « Parfois, j'ai l'impression que je vais éclater pour des riens. ». La validité interne de cette échelle variait entre 0,92 et 0,95 aux trois temps de mesure et pour les deux sexes.

Enfin, le statut socioéconomique des participants au début de l'âge adulte était comparé, selon qu'ils étaient adaptés ou inadaptés à l'école au cours de leur adolescence. Quatre indices, mesurés à la troisième phase de l'étude, ont été évalués : 1) avoir obtenu ou non un diplôme d'études secondaires, 2) occuper ou non un emploi à plein temps, 3) avoir déjà bénéficié ou non de l'aide sociale, et 4) avoir eu ou non son premier enfant avant 20 ans.

2.3 Stratégies d'analyse

Des analyses de variance à mesures répétées ont comparé les conduites déviantes et les capacités interpersonnelles et intrapersonnelles des judiciairisés adaptés à l'école et des judiciairisés inadaptés à l'école. Ces analyses identifient si des différences s'observent entre les groupes à chacune des phases de l'étude et si les groupes évoluent différemment l'un de l'autre dans le temps. Quant à la comparaison du statut socioéconomique, le test du chi-carré est privilégié, les indicateurs étant tous de nature dichotomique. Les analyses ont été effectuées séparément selon le sexe.

3. Résultats

Les adolescents et les adolescentes judiciairisés qui sont les plus inadaptés sur le plan scolaire sont-ils aussi ceux qui font le plus d'activités déviantes à 15, 18 et 23 ans ? Les figures 1 à 3 comparent, chez les garçons, l'évolution de la consommation de drogues et d'alcool, de la violence et des vols selon la qualité de leur adaptation scolaire à la mi-adolescence. Les figures 4 à 6 illustrent l'évolution des mêmes conduites chez les filles.

La figure 1 indique que les adolescents judiciairisés inadaptés à l'école consomment une plus grande variété de drogues comparativement aux adolescents judiciairisés qui sont mieux adaptés à l'école. Cet écart entre les deux groupes demeure le même pour les trois périodes à l'étude. Les adolescents judiciairisés inadaptés à l'école affichent aussi une plus grande propension à la violence. La figure 2 illustre un écart significatif entre les deux groupes à 15, 18 et 23 ans, bien que l'ampleur de la violence des adolescents inadaptés à l'école décline graduellement à partir de 18 ans. Les vols sont aussi plus présents chez les adolescents judiciairisés inadaptés à l'école (figure 3). Les différences entre les deux groupes ne sont toutefois plus significatives à 23 ans. Pris ensemble, ces résultats indiquent que les difficultés scolaires des

3 Cette structure de personnalité s'illustre par trois traits principaux qui se décomposent en six traits secondaires. Les traits retenus sont les deux traits secondaires qui sont les plus distinctifs des adaptés et des inadaptés scolaires sur les plans interpersonnel et intrapersonnel. Les résultats détaillés sont disponibles en s'adressant à l'auteur.

adolescents judiciarisés s'accompagnent d'une propension générale à la déviance qui surpasse de façon assez durable celle des adolescents judiciarisés qui font preuve d'une meilleure adaptation à l'école. Cette observation s'applique particulièrement à la consommation de drogues.

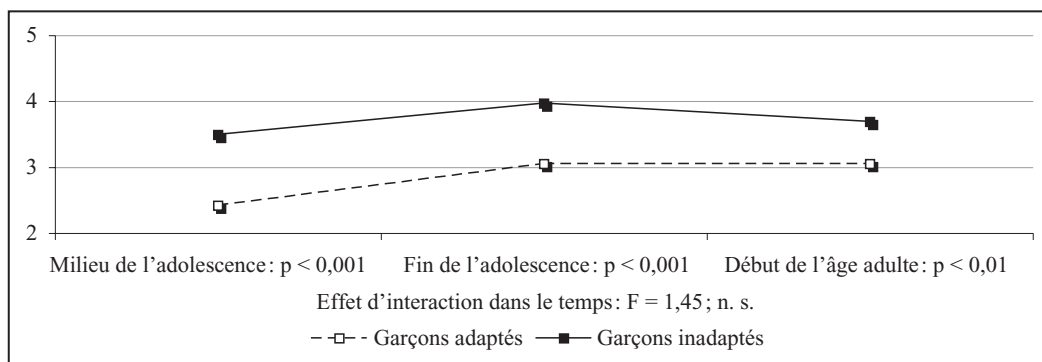


Figure 1 – Évolution de la consommation de drogues selon l'adaptation scolaire des adolescents

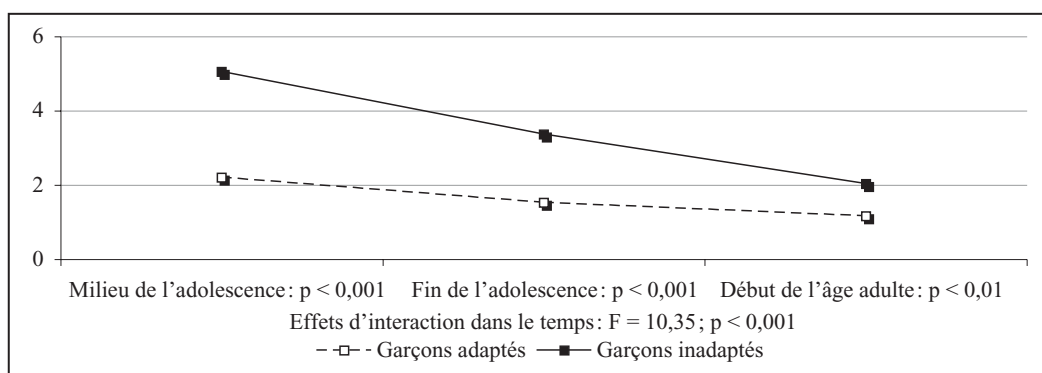


Figure 2 – Évolution de la violence selon l'adaptation scolaire des adolescents

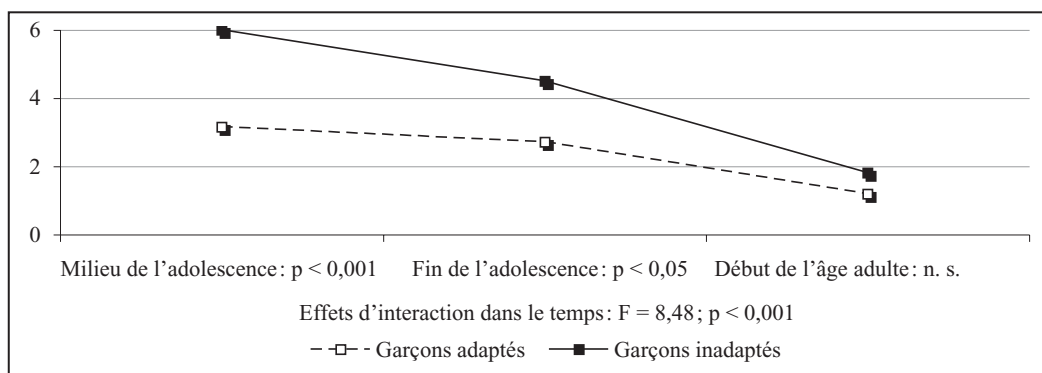


Figure 3 – Évolution des vols selon l'adaptation scolaire des adolescents

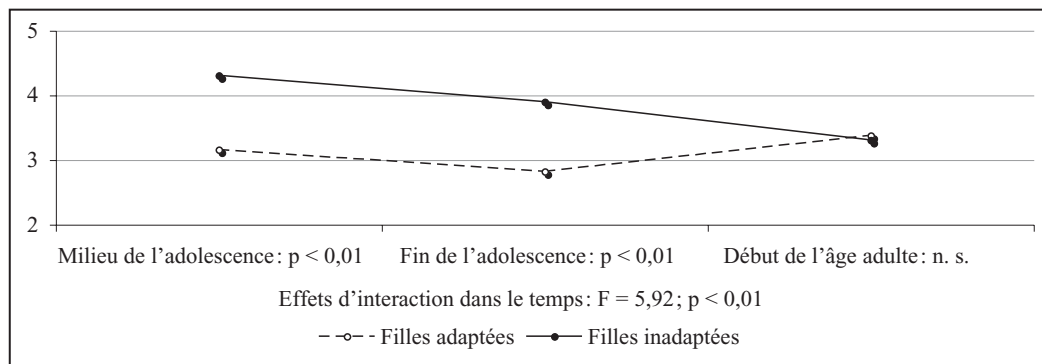


Figure 4 – Évolution de la consommation de drogues selon l'adaptation scolaire des adolescentes

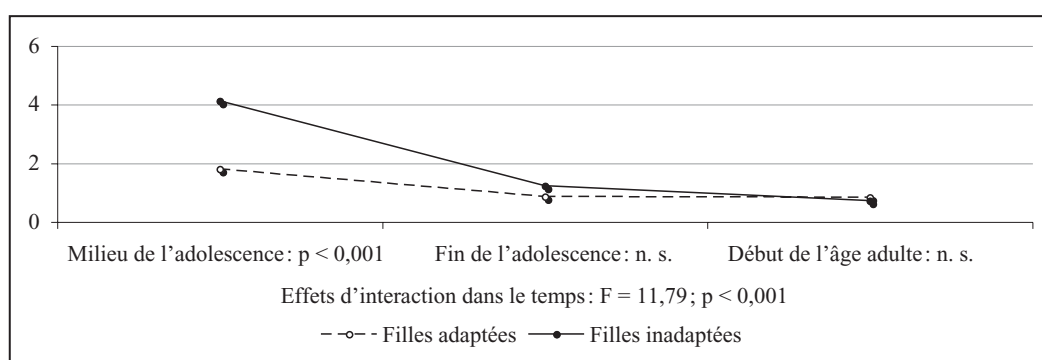


Figure 5 – Évolution de la violence selon l'adaptation scolaire des adolescentes

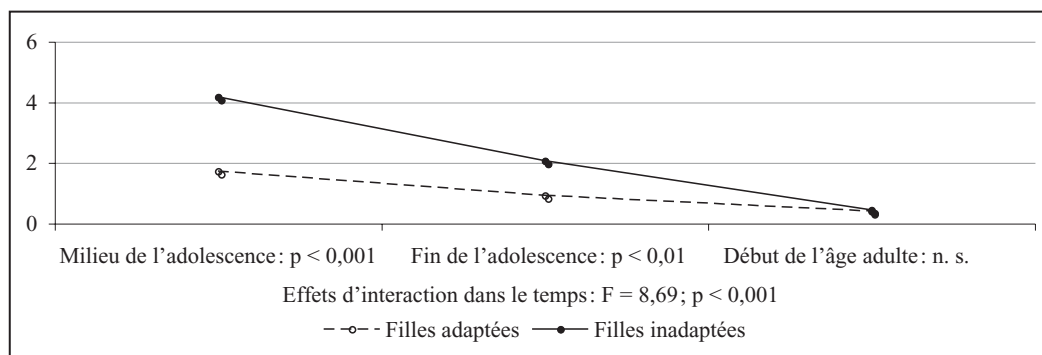


Figure 6 – Évolution des vols selon l'adaptation scolaire des adolescentes

Des différences s'observent aussi entre les adolescentes judiciarisées, selon qu'elles soient inadaptées ou adaptées à l'école. Par contre, les écarts entre les groupes s'estompent plus rapidement dans le temps, comparativement à ce qui était observé pour l'échantillon masculin. Les trois types de conduites déviantes suivent cette lignée. Les adolescentes judiciarisées inadaptées à l'école consommaient plus de drogues (figure 4), se livraient à plus d'activités violentes (figure 5) et mettaient à exécution une plus grande variété de vols (figure 6) à 15 ans, en comparaison aux adolescentes judiciarisées adaptées à l'école. Toutefois, aucune différence ne s'observe entre les groupes à 23 ans. Ces résultats suggèrent que l'inadaptation scolaire est moins dommageable

à long terme pour les adolescentes que pour les adolescents. Toutefois, avant de conclure à une telle affirmation, d'autres indicateurs doivent être évalués.

La figure 7 indique que les adolescents judiciarisés inadaptés à l'école intériorisent plus de valeurs antisociales que ceux qui sont adaptés à l'école. Cette tendance à valoriser la force et la tromperie et à s'opposer aux normes sociales et aux figures d'autorité est plus présente chez les premiers que chez les seconds à 15, 17 et 23 ans. De telles valeurs antisociales sont aussi plus prononcées chez les adolescentes judiciarisées inadaptées à l'école que chez les adolescentes judiciarisées adaptées à l'école, ceci à 15 et à 18 ans (figure 8). Cependant, et au même titre que pour leurs conduites déviantes, l'écart entre les deux groupes d'écolières judiciarisées n'est plus significatif à 23 ans.

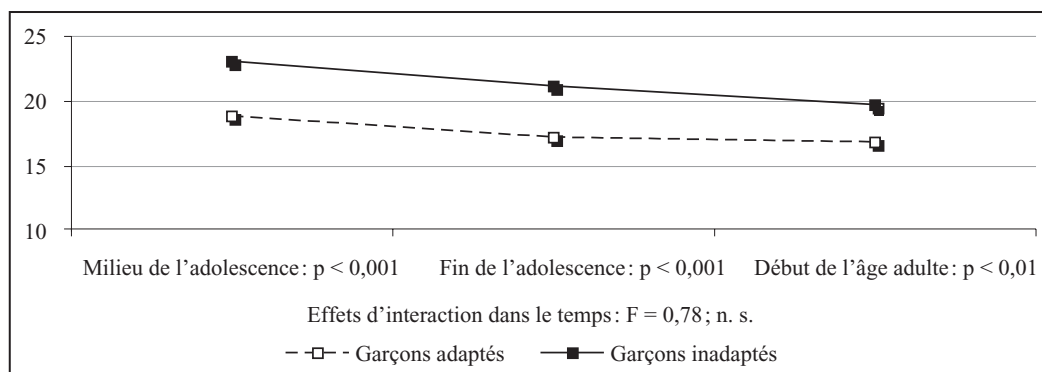


Figure 7 – Évolution des valeurs antisociales selon l'adaptation scolaire des adolescents

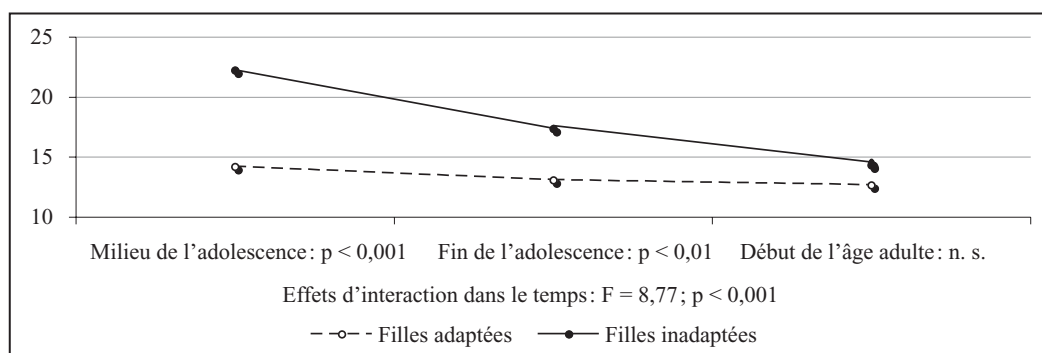


Figure 8 – Évolution des valeurs antisociales selon l'adaptation scolaire des adolescentes

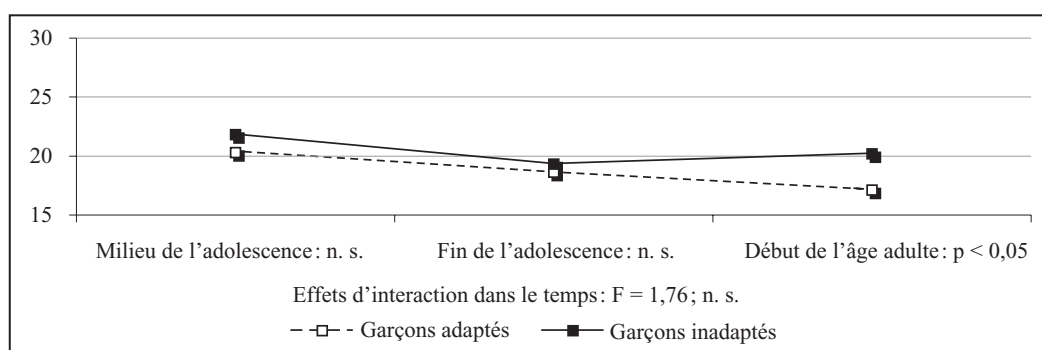


Figure 9 – Évolution de l'émotivité réactive selon l'adaptation scolaire des adolescents

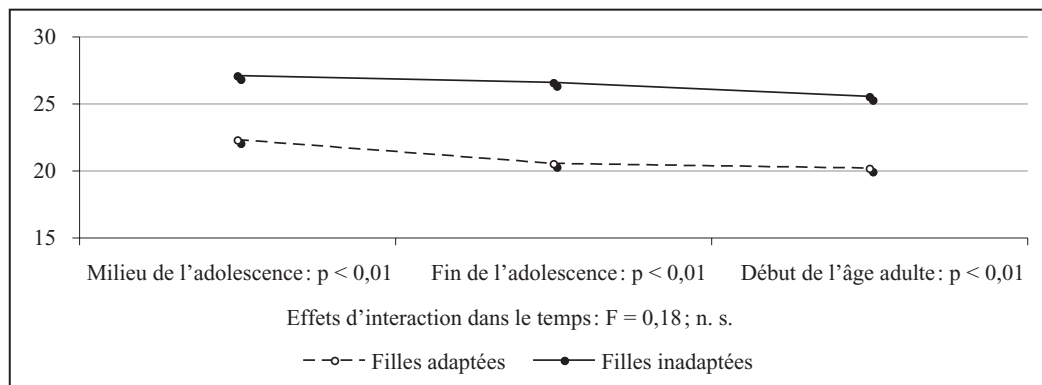


Figure 10 – Évolution de l'anxiété et de la détresse selon l'adaptation scolaire des adolescentes

Un profil différent apparaît pour la réactivité émotionnelle, qui suggère la présence de malaises internes plus qu'une propension aux conduites antisociales. Cet indicateur est le seul à ne pas distinguer significativement les adolescents judiciarisés selon la qualité de leur adaptation scolaire (figure 9). Une tendance se dessine toutefois à 23 ans : les jeunes hommes qui étaient les plus inadaptés à l'école à la mi-adolescence commencent à montrer plus de signes de nervosité et d'irritabilité. En contrepartie, ces émotions déplaisantes caractérisent d'une façon stable et persistante les adolescentes judiciarisées inadaptées à l'école (figure 10). Plus encore, cet indicateur est le seul à différencier clairement les deux groupes d'écolières à 23 ans. C'est donc dire que l'inadaptation scolaire des adolescentes s'accompagne de malaises internes, et ce, autant à 15 ans qu'à 18 et 23 ans.

En ce qui concerne le statut socioéconomique, les résultats du tableau 1 révèlent que l'inadaptation à l'école à 15 ans n'est pas associée à une vulnérabilité accrue sur le plan socioéconomique à 23 ans. Tous les tests se sont révélés non significatifs et cette conclusion s'applique aux deux sexes. Les proportions des jeunes hommes et des jeunes femmes ayant été judiciarisés à 15 ans et n'ayant pas encore obtenu un diplôme d'études secondaires à 23 ans se chiffrent à plus de 70 %, ceci indépendamment du sexe et de la qualité de l'adaptation scolaire à 15 ans. Bien que ces proportions soient légèrement supérieures pour les inadaptés que pour les adaptés scolaires, particulièrement pour l'échantillon féminin, les écarts n'atteignent pas un seuil significatif. De plus, l'intégration sur le marché du travail se fait rare, même parmi ceux et celles qui présentaient moins de signes d'inadaptation à l'école à 15 ans. En effet, plus de la moitié des jeunes hommes et plus des deux tiers des jeunes femmes n'occupaient pas un emploi à temps plein à 23 ans. Plus encore, qu'ils se soient adaptés ou non à l'école, le tiers des adolescents judiciarisés ont bénéficié de l'aide sociale une fois le cap des 18 ans franchi. Sans distinction quant à la qualité de leur adaptation scolaire, cette situation touche plus des deux tiers des adolescentes judiciarisées. Enfin, l'inadaptation scolaire n'est pas associée à une paternité ni à une maternité précoce. Il demeure néanmoins qu'un peu moins de la moitié des adolescentes judiciarisées ont eu un enfant avant 20 ans, qu'elles aient été qualifiées d'adaptées ou d'inadaptées à l'école.

Tableau 1
Comparaison du statut socioéconomique au début de l'âge adulte selon la qualité de l'adaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciairisés

Indicateurs du statut socioéconomique	Adolescents			Adolescentes		
	Adaptés	Inadaptés	χ^2	Adaptées	Inadaptées	χ^2
Ne pas avoir de diplôme d'études secondaires	78 %	83 %	n.s.	70 %	86 %	n.s.
Ne pas occuper un emploi à plein temps	55 %	61 %	n.s.	74 %	67 %	n.s.
Avoir déjà bénéficié de l'aide sociale	32 %	33 %	n.s.	68 %	76 %	n.s.
Avoir eu son premier enfant avant 20 ans	10 %	14 %	n.s.	39 %	45 %	n.s.

4. Discussion

La majorité des études longitudinales ont été menées auprès d'échantillons recrutés dans la collectivité. De ce fait, peu de connaissances sont disponibles sur les indicateurs des difficultés d'adaptation à l'âge adulte au sein d'une population fortement vulnérable: les jeunes judiciairisés. La présente étude visait donc à vérifier jusqu'à quel point l'inadaptation scolaire des adolescents et des adolescentes judiciairisés est associée à des difficultés comportementales, interpersonnelles, intrapersonnelles et socioéconomiques au début de l'âge adulte. Les résultats sont partagés et ils varient selon le sexe.

Sur le plan comportemental, les adolescents judiciairisés qui avaient une faible moyenne scolaire, qui ressentaient des malaises à l'école, qui participaient peu aux activités parascolaires, qui échangeaient peu avec les professeurs et qui accordaient peu d'importance à la réussite scolaire ont une propension à la déviance qui dépasse celle des adolescents judiciairisés adaptés à l'école. Des différences entre les groupes ont été observées à 15, 18 et 23 ans pour la consommation de drogues et pour la violence. Pour les vols, des différences ont été notées à 15 et à 18 ans. Des résultats différents ressortent pour les adolescentes judiciairisées. Celles qui étaient inadaptées à l'école étaient les plus déviantes à 15 ans. Toutefois, à 23 ans, leurs activités déviantes étaient d'aussi faible ampleur que celles des adolescentes judiciairisées adaptées à l'école.

Le lien entre l'inadaptation scolaire et les capacités interpersonnelles et intrapersonnelles varie aussi selon le sexe. D'une part, les résultats qui se rapportent aux attitudes antisociales se comparent tout à fait à ce qui a été décrit pour les conduites déviantes. C'est donc dire que les adolescents judiciairisés inadaptés à l'école recourent davantage à la tromperie et à l'opposition, en comparaison à ceux qui s'adaptaient à l'école. L'écart entre les groupes s'observe à 15 ans, mais aussi à 18 et à 23 ans. Du côté des adolescentes, leur inadaptation à l'école est aussi associée à des valeurs antisociales, quoique uniquement à 15 ans. À 18 et à 23 ans, ces inadaptées à l'école ne rapportaient pas plus d'attitudes de tromperie et d'opposition que leurs consœurs adaptées à l'école. D'autre part, un profil différent a été observé pour l'émotivité réactive. Les adolescents judiciairisés inadaptés à l'école ne se caractérisent pas par l'anxiété ou la détresse. Les adolescentes judiciairisées inadaptées à l'école accusent toutefois des difficultés persistantes sur le plan intrapersonnel: l'anxiété, la détresse et l'irritabilité les caractérisent aux trois périodes à l'étude. Ces résultats concordent avec d'autres études, notamment quant à la nature différentielle des problèmes associés aux troubles de conduite des adolescents et des adolescentes (Robins, 1986, Moffitt *et al.*, 2001).

Dans une perspective développementale, ces résultats suggèrent que les jeunes judiciarisés qui s'adaptent le moins à l'école cumulent des difficultés susceptibles de les placer dans une situation précaire au début de l'âge adulte. Chez les adolescents inadaptés à l'école, leur consommation de drogues et leur tendance à valoriser la violence et la tromperie, plutôt que l'effort et l'honnêteté, pourraient les conduire au décrochage scolaire ou à l'instabilité occupationnelle. Des conséquences semblables pourraient résulter pour les adolescentes inadaptées à l'école puisqu'elles ont de la difficulté à accepter la critique, elles se découragent facilement et elles composent difficilement avec le stress. Les indices retenus pour évaluer le statut socioéconomique attestent de la situation précaire au sein de laquelle ces individus se retrouvent à 23 ans. En effet, une écrasante majorité est sans diplôme, plusieurs sont sans emploi et reçoivent de l'aide sociale. Dans de telles conditions, bon nombre d'adolescentes sont aussi devenues mères à un âge précoce. Bien que désolant, ce profil concorde avec l'état actuel des connaissances (Farrington, 1995 ; Kokko et Pulkkinen, 2000). Ce qui surprend toutefois, c'est que cette précarité socio-économique s'observe tout autant chez les jeunes hommes et les jeunes femmes qui faisaient meilleure figure à l'école. Force est de constater qu'en dépit d'une certaine adaptation scolaire, ces adolescents et ces adolescentes judiciarisés accusent d'autres déficits personnels et sociaux qui nuisent à leur intégration sociale.

L'interprétation de ces résultats se heurte à certaines limites. Notamment, les mesures du statut socioéconomique étaient imparfaites et sommaires. Aussi, d'autres indicateurs de l'adaptation sociale à l'âge adulte, comme la satisfaction perçue face à différentes sphères de vie, mériteront d'être analysés. Malgré tout, ces résultats ne font que renforcer la nécessité d'offrir à la clientèle desservie par la justice des mineurs de l'aide, du soutien et de l'encadrement sur le plan du bien-être personnel et de l'intégration sociale.

Références

- Bernburg, J.G. et Krohn, M.D. (2003). Labeling, life chances and adult crime: The direct and indirect effects of official intervention in adolescence on crime in early adulthood. *Criminology*, 41(4), 1287-1318.
- Caspi, A., Wright, B.R., Moffitt, T.E. et Silva, P.A. (1998). Early failure in the labor market: Childhood and adolescent predictors of unemployment in the transition to adulthood. *American Sociological Review*, 63(3), 424-451.
- Farrington, D. (1995). Later life outcomes of truants in the Cambridge Study. In I. Berg (dir.), *Unwillingly to school* (4^e édition) (p. 96-118). London: Gaskell.
- Giordano, P.C., Cernkovich, S.A. et Lowery, A.R. (2004). A long-term follow-up of serious adolescent female offenders. In M. Puttallaz et K.L. Bierman (dir.), *Aggression, antisocial behavior and violence among girls: A developmental perspective* (p. 186-202). New York, NY: Guilford Publications.
- Kokko, K. et Pulkkinen, L. (2000). Aggression in childhood and long-term unemployment in adulthood: A cycle of maladaptation and some protective factors. *Prevention and Treatment*, 3, article 32. Document téléaccessible à l'adresse <<http://journals.apa.org/prevention/volume3/pre0030032a.html>>.
- Lancôt, N. (2005). Que deviennent les adolescentes judiciarisées près de dix ans après leur sortie du Centre jeunesse? *Criminologie*, 38(1), 139-162.
- Laub, J.H. et Sampson, R.J. (2002). Sheldon and Eleanor Glueck's unraveling juvenile delinquency study: The lives of 1,000 Boston men in the twentieth century. In E. Phelps, F.F. Furstenberg Jr. et A. Colby (dir.), *Looking at lives: American longitudinal studies of the twentieth century* (p. 87-115). New York, NY: Sage Foundation.
- LeBlanc, M. (1992). *MASPAQ, Manuel sur des mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*. Montréal: Université de Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale à l'enfance.

-
- LeBlanc, M., Vallières, E. et McDuff, P. (1993). The prediction of males' adolescent and adult offending from school experience. *Canadian Journal of Criminology*, 35(4), 459-478.
- Moffitt, T.E., Caspi, A., Rutter, M. et Silva, P.A. (2001). *Sex differences in antisocial behaviour: Conduct disorder, delinquency, and violence in the Dunedin Longitudinal Study*. Cambridge, MA : University Press.
- Morizot, J. et LeBlanc, M. (2003). Continuity and change in personality traits from adolescence to midlife : A 25-year longitudinal study comparing representative and adjudicated men. *Journal of Personality*, 71(5), 705-755.
- Robins, L.N. (1986). The consequences of conduct disorder in girls. In D. Olweus, J. Block et M. Radke-Yarrow (dir.), *Development of antisocial and prosocial behaviour : Research, theories and issues* (p. 385-414). Orlando, FA : Academic Press.
- Wasserman, G.A., McReynolds, L.S., Ko, S.J., Katz, L.M. et Carpenter, J.R. (2005). Gender differences in psychiatric disorders at juvenile probation intake. *American Journal of Public Health*, 95(1),131-137.